



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 09 JUILLET 2021

**VALIDE CM 24/09/21**

**PRESENTS** : Virginie CASTANIER -

Sylvie MEUNIER - Zoe POHL BOUSQUET - Gérard RAMONDENC- - Dominique ROURE - Jean Jacques SELLAM - Christian VERNHET

**REPRESENTE** : Ghislain CABAL-ZINCK par Dominique ROURE

**ABSENT EXCUSE** : Christophe RAYSSAC

**ARRIVEE DIFFEREE** liée à l'activité professionnelle : Chantal BARRIERE

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20H30, en excusant l'arrivée décalée de Chantal Barrière pour des raisons liées à son activité professionnelle. Avant d'engager l'ordre du jour, il annonce la démission de madame Nicole Licatesi du conseil municipal. Il procède à la lecture de son courrier et rend hommage à son engagement et à son action pour le tourisme, l'animation du château et du camping. Cette démission suscite différents commentaires ; les conseillers prennent acte de cette décision.

- **Le compte rendu du conseil municipal** du 11 mai 2021 est approuvé.
- **Demande de subvention relative aux travaux d'entretien du château** : la commune inscrit à son budget le montant des travaux nécessaires (8900€HT) pour lesquels elle sollicite une aide de 40% du ministère de la culture (3560€), une aide de 20% du conseil départemental (1780€) et une aide de 20% de la région (1780€), soit un autofinancement de 1780€. Délibération favorable à l'unanimité.
- **Décision modificative** : Le maire indique que les crédits ouverts dans le budget 2021 ont été insuffisants pour la voirie. Des crédits supplémentaires sont provisionnés par

une décision modificative portant sur 1650 euros pris sur les « charges exceptionnelles ». Délibération favorable à l'unanimité

Chantal Barrière rejoint le conseil. L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire propose un tour de table pour évoquer les questions diverses.

### QUESTIONS DIVERSES

- Un point est fait sur **la situation de l'école**, suite au conseil d'école de fin Juin. Le bilan de l'année est très positif ; de multiples projets ont été menés à bien en lien avec les enseignements délivrés. Pour l'année scolaire prochaine, il est prévu un effectif d'environ 18 élèves. Un cycle de gymnastique et un appui à l'enseignement de l'occitan nécessiteront une aide financière de l'école. Monsieur le maire remercie la société de pêche qui a conduit des animations appréciées.
- **Les élections départementales et régionales** se sont parfaitement déroulées avec un taux de participation d'environ 50 %. Monsieur le maire remercie la secrétaire de mairie ainsi que les conseillers et les adjoints qui se sont relayés pour tenir le bureau de vote. Pour les prochaines élections, il sera fait appel à des citoyens volontaires de saint Izaire pour élargir les assesseurs du bureau de vote.
- Un point d'actualité est fait sur les dossiers de la **communauté de communes** : le PLUI en voie de finalisation, le projet Roquefort soutenu financièrement, la création d'un campus connecté, l'organisation d'un « atelier hors les murs ». La question de la voirie intercommunale est abordée avec le compte rendu d'une réunion intercommunale sur la ZA et les modalités de prise en charge de la voirie : la route des Ardaliès sera rénovée en 2022.
- Il est prévu d'assurer le **suivi du camping et du château** par le maire, par Virginie Castanier et par Joel compte tenu du départ de Nicole Licatesi.
- **Le plan canicule** est présenté. En cas de fortes chaleurs, Virginie organisera avec l'aide des adjoints et des conseillers, un appel régulier des personnes vulnérables.
- **La question des chats errants** est ensuite abordée. La situation se dégrade rapidement (pollution- déjections- détérioration) avec une multiplication de chats errants sur le bourg qui exige des mesures énergiques et suivies dans le temps. Sylvie Meunier fait part des contacts qu'elle a eus avec la SPA qui peut se charger de la stérilisation et du tatouage des chats à raison de 50€ par chat par groupe de cinq. Il est rappelé que le nourrissage des chats sur la voie publique et leur divagation contreviennent à un arrêté préfectoral, passible de contraventions. Des contacts vont être pris avec les quelques habitants concernés pour engager le dispositif sans attendre. Un contact est pris avec notre concitoyen Franck, vétérinaire, pour voir s'il peut procéder à ces interventions.
- **Installation de panneaux photovoltaïques** : Dans le cadre de la politique énergétique de la communauté de communes et du parc régional naturel des grands causses, il

est prévu d'équiper la salle des fêtes en panneaux photovoltaïques puissance estimée de 36 KW pour une cout de 40 000€ avec une gain estimé de 3500 à 4000 euros par an. L'installation de panneaux voltaïques sur la gare (centre DDE) apparait en revanche fort délicate dans la mesure où il faudrait modifier le transformateur EDF (coût de 50 000 euros à notre charge).

- **Distinction de Mael Alric** : Sélectionné dans l'équipe de France de duathlon lors des championnats d'Europe, Mael a brillamment représenté notre village malgré une chute douloureuse lors du parcours vélo. Décision est prise de valoriser et de fêter notre champion.

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire clôture le conseil à 22h30.